CANADA





Sainte-Irène, le 6 décembre 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 6^{ième} jour du mois de décembre 2021 à 19h30 au centre municipal et communautaire situé au 362, rue de la Fabrique, à Sainte-Irène, sous la présidence du maire M. Sébastien Lévesque.

Sont présent (e) s :

M. Charli Fournier, conseiller; Siège # 2
M. Alain Delisle, conseiller; Siège # 5
M. Nelson Thériault, conseiller; Siège # 6

Par visioconférence :

Mme Nathalie Daoust, conseillère ; Siège # 1
Mme Carmen Fournier, conseillère : Siège # 3

Absente:

Mme Nancy Lizotte, conseillère ; Siège # 4

Formant ainsi le quorum et tous déclarent avoir reçu l'avis de convocation par courrier électronique.

Est également présente Mme Marie-France Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière.

1. <u>Ouverture de la séance</u>

La séance est ouverte à 19h30 par le maire, M. Sébastien Lévesque.

192-12-2021 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021
- **4.** Présentation et approbation des comptes
- **5.** Période de questions des citoyens
- 6. Dépôt du rapport financier 2020
- 7. Libération des travaux de la rue Congère
- 8. Horaire des séances de Travail ordinaire 2022
- 9. Horaire du bureau municipal période des fêtes
- 10. Nomination de monsieur Mario Lavoie
- 11. Octroi du contrat de déneigement
- **12.** Octroi du contrat d'assurance
- 13. Octroi du contrat plan d'aménagement du bureau
- **14.** Sentier de motoneige
- **15.** Projet de règlement modifiant le règlement No 294-2016 concernant les heures d'ouverture du bureau municipal
 - 15.1 Avis de motion
 - 15.2 Dépôt d'un projet de règlement
- **16.** Journées municipale saison 2021
- **17.** Aide financière pour le projet de réaménagement des services de la coop
- **18.** Autre sujet :
 - a) Adoption du budget 2022
 - b) Cadeau de Noël des employés

- Appui financier pour la fondation Action-Santé de la Matapédia c)
- Demande d'adhésion annuelle pour les municipalités d)
- 19. Période de questions des citoyens
- 20. Levée de la séance

Il est proposé par Carmen Fournier, appuyé par Nelson Thériault et résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire tenue le 6 décembre 2021, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

193-12-2021 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 15 novembre 2021

Il est proposé par Carmen Fournier, appuyé par Alain Delisle et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 novembre 2021, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

194-12-2021 4. Présentation et approbation des comptes

Il est proposé par Charli Fournier, appuyé par Alain Delisle, d'approuver les comptes du mois novembre 2021 au montant de 92 476.31\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Période de questions

Aucune question n'est adressée au conseil.

6. Dépôt du rapport financier 2020

En l'absence de monsieur Christian Gendron, de la firme Mallette, Société en nom collectif de comptables agréés, monsieur Sébastien Lévesque, maire de Sainte-Irène présente sommairement les étals financiers compris entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2020.

195-12-2021 7. Libération des travaux de la rue Congère

Sur une proposition de Nelson Thériault, appuyée par Charli Fournier, il est résolu de libérer la retenue de garantie au montant de 13 029,19\$ taxes incluses aux entreprises L. Michaud et fils (1982) Inc. Par la suite, une demande de remboursement à la MRC en vertu de ladite entente sera déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Horaire des séances de travail & ordinaires 2022 196-12-2021

Sur une proposition de Charli Fournier, appuyée par Carmen Fournier, il est résolu d'appliquer le calendrier des séances de travail et les séances ordinaires publiques comme suit :

Séance de Travail	Séance ordinaire
Lundi 10 janvier 2022	Lundi 10 janvier 2022
Lundi 31 janvier 2022	Lundi 7 février 2022
Lundi 28 février 2022	Lundi 7 mars 2022
Lundi 28 mars 2022	Lundi 4 avril 2022

Lundi 25 avril 2022 Lundi 2 mai 2022 Lundi 30 mai 2022 Lundi 6 iuin 2022 Lundi 27 juin 2022 Lundi 4 juillet 2022 Lundi 25 juillet 2022 Lundi 1 août 2022 Lundi 29 août 2022 Mardi 6 septembre 2022 Lundi 3 octobre 2022 Lundi 26 septembre 2022 Lundi 31 octobre 2022 Lundi 7 novembre 2022 Lundi 28 novembre Lundi 5 décembre 2022

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

197-12-2021 <u>9. Horaire du bureau municipal – périodes des fêtes</u>

Sur une proposition de Alain Delisle, appuyée par Nelson Thériault, il est résolu de fermer le bureau municipal pour la période des fêtes; 24 décembre aux 2 janvier inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

198-12-2021 <u>10. Nomination de monsieur Mario Lavoie</u>

Sur une proposition de Charli Fournier, appuyée par Carmen Fournier, il est résolu de mandater M. Mario Lavoie, conseiller à la direction, pour représenter la municipalité de Sainte-Irène dans le dossier d'arbitrage relatif aux conditions particulières de l'opératrice en eaux potables, eaux usées et responsable de la chaufferie à la biomasse forestière (annexe D de la convention collective), et pour tout autre dossier de gestion des ressources humaines en accompagnement à la direction générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

199-12-2021 11. Octroi du contrat de déneigement

Sur une proposition de Carmen Fournier, appuyée par Alain Delisle, il est résolu d'octroyer le contrat de déneigement des stations d'eaux potables et usées à l'entreprise Pro Pieux Fondations Steve Jalbert BSL situé au 3-30, rue Pérusse, Amqui, QC, G5J 1R7 d'une somme de 977.29 taxes incluses

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ:

200-12-2021 12. Octroi du contrat d'assurance

Sur une proposition de Charli Fournier, appuyée par Nelson Thériault, il est résolu d'octroyer le contrat d'assurance municipalité combinée à la FQM au montant de 16 363.08 taxes incluses

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

201-12-2021 13. Octroi du contrat du plan d'aménagement du bureau

Sur une proposition de Alain Delisle, appuyée par Carmen Fournier, il est résolu d'octroyer le contrat du plan d'aménagement du bureau municipal à Martin Barriault Technologue Senior Architecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

202-12-2021 <u>14. Sentier de motoneige</u>

Considérant Que le sentier de motoneige doit être relocalisé

Considérant Qu'il y a eu des visites sur le terrain en collaboration avec le

club de motoneige vallée de la Matapédia, la MRC et un

représentant de la municipalité.

Considérant Qu'il y aura 2 traverses sur la route Val d'Irène soit devant le

cadastre 3 864 080 et le cadastre 3 864 081. Une troisième traverse se fera sur la rue de la poudreuse près de la rue de

la Petite-Acadie.

Considérant Qu'il y aura une circulation de moins de 500m sur la route

Val d'Irène entre la traverse devant le cadastre 3 864 081 et

la rue des résidents.

Il est proposé par Nelson Thériault, appuyé par Alain Delisle et résolu d'autoriser la nouvelle localisation du sentier de motoneige et de faire l'installation d'enseignes de traverse de motoneige aux endroits appropriés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

203-12-2021 <u>15 Projet de règlement 330-2021 modifiant le règlement no 294-2016</u> concernant les heures d'ouverture du bureau municipal

15.1 avis de motion

Avis de motion est donné par Nelson Thériault, conseiller, voulant que le règlement # 330-2021 soit présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil de la municipalité de Sainte-Irène.

Que ledit règlement a pour objet de modifier les heures d'ouverture du bureau municipal.

15.2 Dépôt d'un projet de règlement 330-2021

Considérant que la plupart des bureaux municipaux ouvrent leurs portes à la population à 10 heures,

Considérant que la plupart des appels se font en début de semaine,

Considérant qu'un avis de motion pour le présent règlement no 330-2021 a dûment été donné lors de la séance régulière du conseil municipal tenue le lundi 6 décembre 2021,

Considérant qu'un projet de règlement 330-2021 a été déposé au conseil lors de ladite séance,

En conséquence , il est proposé par appuyé par et résolu que le règlement portant le numéro 330-2021 concernant les heures d'ouverture du bureau soit adopté et décrété comme suit :

ARTICLE 1 Que ce règlement modifie le règlement 294-2016;

ARTICLE 2 Que les heures d'ouverture du bureau de la municipalité soient fixées comme suit :

Lundi au jeudi : 9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

ARTICLE 3 Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

204-11-2021 <u>16. Journées municipales saison 2021-2022</u>

Il est proposé par Carmen Fournier, appuyé par Nelson Thériault et résolu d'inscrire la municipalité de Sainte-Irène aux journées municipales organiser par la station de ski Val d'Irène pour une journée complète le 20 mars 2022

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

205-12-2021 Aide financière pour le projet de réaménagement des services de la coop

Il est proposé par Alain Delisle, appuyé par Charli Fournier et résolu de faire un don de 1000\$ en 2021 et de 1500\$ à la coopérative des consommateurs de Sainte-Irène.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Autres sujets:

a) Adoption du budget 2022.

L'adoption du budget 2022 se fera le 20 décembre 2021

206-12-2021

b) Cadeaux de Noël des employés

Il est proposé par Nelson Thériault, appuyé par Alain Delisle et résolu de faire l'achat des cadeaux de Noël à la vallée de la framboise pour un montant de 50\$ par employés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

207-12-2021

c) Appui financier pour la fondation Action-Santé de la Matapédia

Il est proposé par Carmen Fournier, appuyé par Nelson Thériault et résolu de faire un don de 100\$ à la fondation Action-Santé de la Matapédia inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

208-12-2021

d) Demande d'adhésion annuelle pour les municipalités

Il est proposé par Nelson Thériault, appuyé par Alain Delisle et résolu de faire l'adhésion annuelle à la chambre des commerces de la MRC de la Matapédia d'une somme de 245.45\$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19. Période de questions des citoyens

Aucune question n'est adressée au conseil.

209-12-2021 <u>20. Levée de la séance</u>

Il est proposé par Carmen Fournier, appuyé par Nelson Thériault et résolu de lever la séance à 21h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sébastien Lévesque Marie-France Lévesque Directrice générale et greffière-trésorière